

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



<b>Nom commercial du produit :</b>	Lessive Professionnelle (Anlauger intensiv, Pulver)	<b>Version (Révision) :</b>	5.1.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0050__2083	<b>Date d'édition :</b>	06.12.2017
<b>Date d'exécution :</b>	06.12.2017		

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

Lessive Professionnelle  
(Anlauger intensiv, Pulver) (0050\_\_2083)

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisations identifiées pertinentes**

**Catégories de produits [PC]**

PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

**Secteur d'utilisation**

SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)**

decotric GmbH

**Rue :** Im Schedetal 1

**Code postal/Lieu :** D - 34346 Hann. Münden

**Téléphone :** +49 (0)5541 7003-02

**Telefax :** +49 (0)5541 7003-50

**Contact pour informations :**

E-mail (personne compétente) : [sds@decotric.de](mailto:sds@decotric.de)

Site web : [www.decotric.de](http://www.decotric.de)

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+49 (0)5541 7003-41/-64

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Eye Irrit. 2 ; H319 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 2 ; Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Irrit. 2 ; H315 - Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 2 ; Provoque une irritation cutanée.

STOT SE 3 ; H335 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Catégorie 3 ; Peut irriter les voies respiratoires.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

**Pictogrammes des risques**



Point d'exclamation (GHS07)

**Mention d'avertissement**

Attention

**Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage**

TRISODIUM PHOSPHATE ; N°CAS : 7601-54-9

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



<b>Nom commercial du produit :</b>	Lessive Professionnelle (Anlauger intensiv, Pulver)	<b>Version (Révision) :</b>	5.1.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0050__2083	<b>Date d'édition :</b>	06.12.2017
<b>Date d'exécution :</b>	06.12.2017		

### Mentions de danger

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

### Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P260	Ne pas respirer les poussières.
P262	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P280	Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/...
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.

## 2.3 Autres dangers

### Effets nocifs possibles sur l'environnement

Augmentation de la valeur pH par contact avec les eaux ou l'égout.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Description

Composée de: Trisodium phosphate, carbonate de sodium et additifs

#### Composants dangereux

CARBONATE DE SODIUM ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119485498-19 ; N°CE : 207-838-8; N°CAS : 497-19-8

Poids :  $\geq 40 - < 50$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Irrit. 2 ; H319

TRISODIUM PHOSPHATE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119489800-32 ; N°CE : 231-509-8; N°CAS : 7601-54-9

Poids :  $\geq 40 - < 50$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Irrit. 2 ; H319 STOT SE 3 ; H335

ISOTRIDECANOL, ETHOXYLATED (> 7 - 14 EO) ; Numéro d'enregistrement REACH : 02-2119552461-55 ; N°CAS : 69011-36-5

Poids :  $\geq 1,5 - < 2$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302

#### Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Informations générales

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Changer les vêtements souillés ou mouillés.

#### En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



<b>Nom commercial du produit :</b>	Lessive Professionnelle (Anlauger intensiv, Pulver)	<b>Version (Révision) :</b>	5.1.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0050__2083	<b>Date d'édition :</b>	06.12.2017
<b>Date d'exécution :</b>	06.12.2017		

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

**En cas d'ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Consulter impérativement un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1 Moyens d'extinction**

**Moyen d'extinction approprié**

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Produits de combustion dangereux**

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

**5.3 Conseils aux pompiers**

**Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter la formation de poussière. Assurer une aération suffisante. Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Pour la rétention**

Recueillir mécaniquement. Protéger contre l'humidité et l'eau.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir paragraphe 7 Protection individuelle: voir paragraphe 8 Evacuation: voir paragraphe 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Mesures de protection**

Respecter les mesures de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments, boissons et fourrages.

**Mesures de lutte contre l'incendie**

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Demandes d'aires de stockage et de récipients**

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Lessive Professionnelle  
(Anlauger intensiv, Pulver)  
**Numéro du produit :** 0050\_\_2083  
**Date d'exécution :** 06.12.2017  
**Version (Révision) :** 5.1.0 (5.0.0)  
**Date d'édition :** 06.12.2017

### Autres indications relatives aux conditions de stockage

Ne pas stocker en plein air. Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Tenir compte des consignes de sécurité et du mode d'emploi sur l'emballage en fût métallique.

**Ne pas stocker à des températures de moins de :** Éviter le refroidissement en deçà de 0°C.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Recommandation

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Protection individuelle

##### Protection yeux/visage

###### Protection oculaire appropriée

lunettes à coques

##### Protection de la peau

###### Protection des mains

**Lors de contact fréquents avec les mains :** gants de caoutchouc. PVC (Chlorure de polyvinyle)

###### Protection corporelle

Porter des vêtements de protection. enlever les vêtements souillés, imprégnés

##### Protection respiratoire

###### Appareil de protection respiratoire approprié

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Voir aussi rubrique 6, 12.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

**État :** solide: cristallin

**Couleur :** bleu

#### Odeur

sans odeur

#### Données de sécurité

<b>Température de fusion/plage de fusion :</b>	( 1013 hPa )	Aucune donnée disponible	
<b>Point d'ébullition:</b>	( 1013 hPa )	Aucune donnée disponible	
<b>Point éclair :</b>		aucune/aucun	Brookfield
<b>Température d'ignition :</b>		aucune/aucun	
<b>Pression de la vapeur :</b>	( 50 °C )	aucune/aucun	
<b>Densité :</b>	( 20 °C )	Aucune donnée disponible	

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



<b>Nom commercial du produit :</b>	Lessive Professionnelle (Anlauger intensiv, Pulver)	<b>Version (Révision) :</b>	5.1.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0050__2083	<b>Date d'édition :</b>	06.12.2017
<b>Date d'exécution :</b>	06.12.2017		

<b>Densité apparente :</b>		env.	1000	kg/m <sup>3</sup>
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	( 20 °C )		soluble	
<b>pH :</b>	( 20 °C / 10 Pds % )	>	11	
<b>Valeur de COV :</b>		<	1	g/l

### 9.2 Autres informations

Aucune

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

néant, à l'utilisation appropriée

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

néant, à l'utilisation appropriée

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Effets aigus

##### Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50 ( CARBONATE DE SODIUM ; N°CAS : 497-19-8 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	2800 mg/kg
Paramètre :	DL50 ( ISOTRIDECANOL, ETHOXYLATED ( > 7 - 14 EO ) ; N°CAS : 69011-36-5 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	300 - 2000 mg/kg

##### Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Si l'on tient compte des consignes d'hygiène du travail, aucun effet nocif n'est à craindre ce produit s'il est manipulé correctement.

##### Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	DL50 ( CARBONATE DE SODIUM ; N°CAS : 497-19-8 )
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
Paramètre :	DL50 ( CARBONATE DE SODIUM ; N°CAS : 497-19-8 )
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Lapin
Dose efficace :	> 2000 mg/kg

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



**Nom commercial du produit :** Lessive Professionnelle  
(Anlauger intensiv, Pulver)  
**Numéro du produit :** 0050\_\_2083  
**Date d'exécution :** 06.12.2017  
**Version (Révision) :** 5.1.0 (5.0.0)  
**Date d'édition :** 06.12.2017

Paramètre : DL50 ( ISOTRIDEKANOL, ETHOXYLATED ( > 7 - 14 EO ) ; N°CAS : 69011-36-5 )  
Voie d'exposition : Dermique  
Espèce : Lapin  
Dose efficace : > 2000 mg/kg

**Toxicité inhalatrice aiguë**

Paramètre : CL50 ( CARBONATE DE SODIUM ; N°CAS : 497-19-8 )  
Voie d'exposition : Inhalation  
Espèce : Rat  
Dose efficace : 2,3 mg/l  
Temps d'exposition : 2 h  
Paramètre : DL50 ( ISOTRIDEKANOL, ETHOXYLATED ( > 7 - 14 EO ) ; N°CAS : 69011-36-5 )  
Voie d'exposition : Inhalation  
Résultat d'essai : Aucune donnée disponible.

**Effet irritant et caustique**

**Irritation primaire de la peau**

Paramètre : Irritation primaire de la peau ( CARBONATE DE SODIUM ; N°CAS : 497-19-8 )  
Résultat : une légère irritation de la peau  
Paramètre : Irritation primaire de la peau ( TRISODIUM PHOSPHATE ; N°CAS : 7601-54-9 )  
Résultat : irritation de la peau  
Paramètre : Irritation primaire de la peau ( ISOTRIDEKANOL, ETHOXYLATED ( > 7 - 14 EO ) ; N°CAS : 69011-36-5 )  
Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**Irritation des yeux**

Paramètre : Irritation des yeux ( CARBONATE DE SODIUM ; N°CAS : 497-19-8 )  
Résultat : irritates  
Paramètre : Irritation des yeux ( TRISODIUM PHOSPHATE ; N°CAS : 7601-54-9 )  
Résultat : irritates  
Paramètre : Irritation des yeux ( ISOTRIDEKANOL, ETHOXYLATED ( > 7 - 14 EO ) ; N°CAS : 69011-36-5 )  
Espèce : Lapin  
Résultat : Irréversible.

**Sensibilisation**

Aucune donnée disponible

**En cas de contact avec la peau**

Paramètre : Irritation primaire de la peau ( CARBONATE DE SODIUM ; N°CAS : 497-19-8 )  
Résultat : une légère irritation de la peau  
Paramètre : Irritation primaire de la peau ( TRISODIUM PHOSPHATE ; N°CAS : 7601-54-9 )  
Résultat : irritation de la peau  
Paramètre : Irritation primaire de la peau ( ISOTRIDEKANOL, ETHOXYLATED ( > 7 - 14 EO ) ; N°CAS : 69011-36-5 )  
Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**Toxicité après prises répétées (subaiguë, subchronique, chronique)**

Aucune donnée disponible

**Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

**Cancerogénité**

Paramètre : Cancerogénité ( ISOTRIDEKANOL, ETHOXYLATED ( > 7 - 14 EO ) ; N°CAS : 69011-36-5 )  
Résultat d'essai : Négatif.

Aucune donnée disponible

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Aucune donnée disponible

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



<b>Nom commercial du produit :</b>	Lessive Professionnelle (Anlauger intensiv, Pulver)	<b>Version (Révision) :</b>	5.1.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0050__2083	<b>Date d'édition :</b>	06.12.2017
<b>Date d'exécution :</b>	06.12.2017		

### Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible

### Toxique pour le développement/effets tératogènes

#### Étude de toxicité pour la reproduction sur deux générations

Paramètre : Étude de toxicité pour la reproduction sur deux générations ( ISOTRIDEKANOL, ETHOXYLATED ( > 7 - 14 EO) ; N°CAS : 69011-36-5 )

Espèce : Rat

Dose efficace : > 250 mg/kg

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune donnée disponible

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Aucune donnée disponible

### Danger par aspiration

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

#### Toxicité aquatique

##### Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Paramètre : EC50 ( CARBONATE DE SODIUM ; N°CAS : 497-19-8 )

Espèce : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia

Paramètres d'évaluation : Puce d'eau (Daphnia magna)

Dose efficace : 200 - 227 mg/l

Temps d'exposition : 48 h

Paramètre : EC50 ( CARBONATE DE SODIUM ; N°CAS : 497-19-8 )

Espèce : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètres d'évaluation : Lepomis macrochirus

Dose efficace : > 300 mg/l

Temps d'exposition : 96 h

Paramètre : EC50 ( ISOTRIDEKANOL, ETHOXYLATED ( > 7 - 14 EO) ; N°CAS : 69011-36-5 )

Espèce : Cyprinus carpio (Carpe)

Dose efficace : > 1 - 10 mg/l

Temps d'exposition : 96 h

Paramètre : EC50 ( ISOTRIDEKANOL, ETHOXYLATED ( > 7 - 14 EO) ; N°CAS : 69011-36-5 )

Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)

Dose efficace : > 1 - 10 mg/l

Temps d'exposition : 48 h

Paramètre : EC50 ( ISOTRIDEKANOL, ETHOXYLATED ( > 7 - 14 EO) ; N°CAS : 69011-36-5 )

Espèce : Desmodesmus subspicatus

Dose efficace : > 1 - 10 mg/l

Temps d'exposition : 72 h

#### Effets dans les stations d'épuration

lors de l'introduction adéquate de faibles concentrations dans une station d'épuration biologique adaptée, il n'y a pas de dysfonctionnements de l'activité de dégradation des boues activées.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit :	Lessive Professionnelle (Anlauger intensiv, Pulver)	Version (Révision) :	5.1.0 (5.0.0)
Numéro du produit :	0050__2083	Date d'édition :	06.12.2017
Date d'exécution :	06.12.2017		

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Adsorption/Désorption

Paramètre :	Mobilité dans le sol ( ISOTRIDEKANOL, ETHOXYLATED ( > 7 - 14 EO ) ; N°CAS : 69011-36-5 )
Inoculum :	Mobilité dans le sol
Dose efficace :	> 5000

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### 12.7 Autres informations écotoxicologiques

#### Informations complémentaires

Le phosphate provoque le développement d'algues et peut réduire la qualité de l'eau.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination du produit/de l'emballage

Éliminer en observant les réglementations administratives. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

#### Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

##### Code des déchets produit

06 02 05

##### Désignation des déchets

autres bases

##### Code des déchets conditionnement

15 01 01

ou

15 01 05

ou

15 01 02

##### Désignation des déchets

emballages en papier/carton

ou

emballages composites

ou

emballages en matières plastiques

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.



**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



<b>Nom commercial du produit :</b>	Lessive Professionnelle (Anlauger intensiv, Pulver)	<b>Version (Révision) :</b>	5.1.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0050__2083	<b>Date d'édition :</b>	06.12.2017
<b>Date d'exécution :</b>	06.12.2017		

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Réglementations EU**

**Autres réglementations (UE)**

**Caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004**

CE-Règlement (No 648/2004):

- contient: > 30% Phosphates, < 5% agents de surface non ioniques, < 2% EDTA et sels
- [www.decotric.de](http://www.decotric.de), [info@decotric.de](mailto:info@decotric.de)

**Directive n° 2004/42/CE relative à la limitation des émissions de COV dues à l'utilisation de solvants organiques dans les vernis et peintures**

Directive DecoPaint (2004/42/CE):

- N'est pas soumis à cette directive.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

**15.3 Informations complémentaires**

Aucune

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**16.1 Indications de changement**

11. Informations toxicologiques · 12. Informations écologiques

**16.2 Abréviations et acronymes**

Aucune

**16.3 Références littéraires et sources importantes des données**

Aucune

**16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Aucune information disponible.

**16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

**16.6 Indications de stage professionnel**

Aucune

**16.7 Informations complémentaires**

Aucune

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



---

<b>Nom commercial du produit :</b>	Lessive Professionnelle (Anlauger intensiv, Pulver)	<b>Version (Révision) :</b>	5.1.0 (5.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0050__2083	<b>Date d'édit ion :</b>	06.12.2017

---

---

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

---